Document generated on 07/14/2025 8:15 p.m.

Revue Jeunes et Société

La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin

Work-Family Balance: A Multifaceted, Everyday, and Highly Gendered Form of Engagement

Dominique Morin, Sylvie Fortier and Frédéric Deschenaux

Volume 3, Number 2, 2018

L'engagement des jeunes dans les diverses sphères de la vie Première partie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1075735ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1075735ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Morin, D., Fortier, S. & Deschenaux, F. (2018). La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin. *Revue Jeunes et Société*, *3*(2), 38–57. https://doi.org/10.7202/1075735ar

Article abstract

Expression d'une revendication devenue un problème social et organisationnel ainsi qu'une expérience parentale ordinaire, la conciliation travail-famille est vécue dans une pluralité de significations par les jeunes qui y sont engagés. Cet article examine l'importance accordée au travail et à la famille par de jeunes parents d'enfants d'âge préscolaire, en décrivant comment ils parviennent, au quotidien, à composer avec les exigences d'exister dans et hors de la vie familiale. Les analyses présentées s'appuient sur 49 entretiens semi-dirigés portant sur les vies de familles et se concentrent sur les questions touchant le parcours scolaire et professionnel, la conciliation travail-famille et la description de l'horaire quotidien typique. Certaines régularités apparaissent, comme le recentrement de la vie autour des enfants, la volonté de passer du temps de qualité avec eux et l'effort de maintenir une stabilité de leur horaire, ce que les parents s'imposent comme un idéal ou un étalon. Si plusieurs stratégies adoptées pour y arriver sont conjugales, il appert que les femmes font encore la majorité des concessions concernant les enfants et l'économie domestique de la famille. En outre, l'enquête suggère l'intérêt de recherches sur l'engagement en couple dans l'étude des parcours des jeunes : c'est en couple qu'ils négocient en situation avec leurs responsabilités, leurs contraintes de temps et la réalisation de leurs aspirations personnelles et familiales.

© Dominique Morin, Sylvie Fortier and Frédéric Deschenaux, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

REVUE JEUNES ET SOCIÉTÉ

Volume 3, numéro 2, 2018

La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin

Dominique Morin
Professeur agrégé
Département de sociologie
Université Laval
dominique.morin@soc.ulaval.ca

Sylvie Fortier
Professionnelle de recherche et chargée de cours
Département sociétés, territoires et développement et Unité départementale des sciences de l'éducation
Université du Québec à Rimouski
sylvie_fortier01@uqar.ca

Frédéric Deschenaux
Professeur agrégé
Unité départementale des sciences de l'éducation
Université du Québec à Rimouski
frederic_deschenaux@uqar.ca

Résumé

Expression d'une revendication devenue un problème social et organisationnel ainsi qu'une expérience parentale ordinaire, la conciliation travail-famille est vécue dans une pluralité de significations par les jeunes qui y sont engagés. Cet article examine l'importance accordée au travail et à la famille par de jeunes parents d'enfants d'âge préscolaire, en décrivant comment ils parviennent, au quotidien, à composer avec les exigences d'exister dans et hors de la vie familiale. Les analyses présentées s'appuient sur 49 entretiens semi-dirigés portant sur les vies de familles et se concentrent sur les questions touchant le parcours scolaire et professionnel, la conciliation travail-famille et la description de l'horaire quotidien typique. Certaines régularités apparaissent, comme le recentrement de la vie autour des enfants, la volonté de passer du temps de qualité avec eux et l'effort de maintenir une stabilité de leur horaire, ce que les parents s'imposent comme un idéal ou un étalon. Si plusieurs stratégies adoptées pour y arriver sont conjugales, il appert que les femmes font encore la majorité des concessions concernant les enfants et l'économie domestique de la famille. En outre, l'enquête suggère l'intérêt de recherches sur l'engagement en couple dans l'étude des parcours des jeunes : c'est en couple qu'ils négocient en situation avec leurs responsabilités, leurs contraintes de temps et la réalisation de leurs aspirations personnelles et familiales.

Mots-clés : conciliation travail-famille, parentalité, engagement, couple, Québec

Work-Family Balance: A Multifaceted, Everyday, and Highly Gendered Form of Engagement

Abstract

The search for work-family balance reflects a desire for change in relation to what has become a social and organizational problem, as well as an everyday experience for parents. In particular, work-family balance represents an everyday form of engagement for younger adults, who experience it through a wide array of meanings. This article examines the importance given to work and family by young parents of preschool-age children. It describes these parents' daily efforts to cope with the demands they face within and outside family life. The analysis is based on 49 semi-structured interviews that dealt with family life, especially questions related to educational and professional development, work-life balance, and typical daily routines. There is some consistency in the ideals or standards that parents set for themselves, including a desire to reorganize their lives around their children, to spend quality time with the latter, and to provide them with a stable schedule. Many of the strategies for achieving these goals are couple-based. Nevertheless, it appears that women continue to make most of the concessions related to children and the family's household economy. The results of the study also point to the value of research on engagement in couples for understanding youth trajectories: the couple represents the context in which youth negotiate their responsibilities, their time constraints, and the achievement of their personal and family aspirations.

Keywords: work-family balance, parenthood, engagement, couples, Quebec

Pour citer cet article : Morin, D., S. Fortier et F. Deschenaux (2018). La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin. *Revue Jeunes et Société*, 3 (2), 38-57. http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/149/90

1. Des polysémies du sens commun à l'examen sociologique du problème moral de l'engagement dans la conciliation travail-famille

Comme les mots décision, implication ou association qui s'en rapprochent, le terme engagement est couramment employé dans une pluralité de significations, ce que les dictionnaires s'efforcent de démêler en distinguant plusieurs définitions en contexte d'usage. Il y a notamment l'action de se lier par une promesse ou une convention, le recrutement par accord entre celui qui engage et celui qui accepte la condition d'être engagé dans une entreprise qui pourrait le contraindre ou le renvoyer, aussi l'état d'une chose engagée dans une autre (qui pourrait être une personne prise dans une relation, un processus ou une association), ainsi que l'action qui marque le commencement d'une action ou d'une interaction (telle la parole adressée qui engage une discussion, ou la réponse à une affirmation qui engage un débat). Enfin, il reste les engagements qui s'expriment à travers l'attitude et les actes identifiés à une conscience d'appartenance au monde ou à un champ d'activité, à une société et à un temps en particulier, qui imposent de mettre sa pensée, son art et ses biens au service d'une cause. Avec ces multiples significations pour le sens commun viennent autant de questions existentielles sur les conditions qui font des personnes qui seraient engagées, qui se seraient engagées ou qui auraient engagé d'autres personnes. Viser à comprendre ce qui est vécu à travers l'observation de ce que lesdites personnes engagées pensent de leur situation, de ce qu'elles font, de ce qu'elles sentent et de qui elles sont impose de composer avec les polysémies et les glissements de sens de leurs témoignages. Une réflexion mobilisant quelques éléments de théorie sociologique générale s'impose d'entrée de jeu pour aborder ces témoignages dans une perspective qui les situe en relation avec les pratiques et les questionnements existentiels dont ces témoignages expriment des significations.

Il faut d'abord considérer que les individus viennent au monde et sont socialisés, éduqués et gouvernés dans des institutions, des groupes et des relations durant leur enfance et leur adolescence avant d'être reconnus plus libres de se conduire comme des personnes pouvant s'engager dans des actes ayant valeur de promesse et les rendant justiciables. Cela conduit à se demander comment, dans le cycle des âges de la vie, tel adulte peut s'être retrouvé à tel moment dans tel engagement, du fait de promesses antérieures et ou du fait que tout se passe en pratique comme s'il en avait fait. Cette question du *comment* de l'engagement se pose de trois façons qu'il faut bien distinguer, correspondant à trois trames historiques : a) celle de la cohérence subjective des comportements de la personne avec ses engagements, b) celle de sa trajectoire à travers des situations de relations qui évoluent, et c) celle d'une histoire collective des groupes, des sociétés et de leurs institutions faisant que telle figure concrète de l'engagement puisse exister ici et maintenant pour telles catégories de personnes, de telles générations, dans tel segment de leur vie, alors que cela était impossible et impensable auparavant.

L'engagement de jeunes pères et de jeunes mères dans la conciliation travail-famille, objet de cet article, est une réalité vécue d'une pluralité de manières dans les polysémies du sens commun : comme une situation personnelle et conjugale, un problème social et organisationnel, un idéal à poursuivre individuellement par des stratégies privées et collectivement par des politiques, un processus de la vie parentale ordinaire et une expérience quotidienne banale de notre temps. La conciliation travail-famille marque

désormais l'enfance, l'adolescence et un âge contingent de la parentalité, dont les obligations conditionnent la plupart des autres engagements. En lui-même et comme justification de ne pas s'engager ou de se désengager, cet engagement pluriel apparaît d'une complexité qui incite et qui résiste aux réflexions voulant l'objectiver par rapprochement avec l'engagement dans un contrat, un projet, une entreprise, un jeu, une militance ou une destinée. On désigne la conciliation travail-famille comme une individualité lorsqu'on pense sa relation avec d'autres engagements, mais elle s'en distingue autant par son caractère pluriel (travail-famille, etc.) que par sa quasi-nécessité dans le cycle de la reproduction où chaque personne pourrait choisir son mode de participation à la production et à la procréation. Les expressions individualistes de cette expérience oscillent entre l'affirmation des volontés et celle des pressions et contingences de la vie collective, conjuguant à l'indicatif présent des histoires personnelles parlant tantôt d'un *je* ou d'un *nous*, tantôt de *il*, de *elle* ou de *eux*, se disant ou que l'on considère pris, obligés, contraints et justiciables, de gré et par la force des choses.

Le feu roulant de la conciliation travail-famille qu'entretiennent et où peuvent se brûler les parents travailleurs se passe aussi très bien d'un acte-promesse de leur part pour s'allumer, autant que pour être pensé et senti comme un engagement qu'ils doivent tenir. Dans leur trajectoire pouvant être marquée par des ruptures et des recompositions familiales, il prend et s'apprend au contact volontaire ou accidentel de leurs obligations, contraintes, habitudes et aspirations liées au travail et à la vie personnelle avec l'expérience de la maternité ou de la paternité forçant une réorganisation du quotidien au fil de ses transformations. Dans l'histoire collective, il s'impose normativement comme une avenue privilégiée pour aménager des mesures devant diminuer un conflit entre travail et famille, choix politique derrière lequel se profilent des impératifs nationaux d'égalité entre les hommes et les femmes et de soutien de la production, de la reproduction et de l'aide aux aînés d'une société vieillissante. Dans le travail d'institution de la famille contemporaine (Bourdieu, 1994), les revendications, les incitatifs et les aménagements en vue de rendre possible la conciliation travail-famille tendent à en faire une norme universelle de la vie parentale et de la reproduction familiale, avant l'universalisation des moyens d'accès à une vie satisfaisante dans un nouveau conformisme de la catégorie dominante des travailleurs parents. Sur ces trois trames distinguées plus haut (subjective, de la trajectoire personnelle et collective), de l'engagement en question s'ensuivent tantôt les promesses difficiles à tenir – souvent plus que l'inverse, où les promesses engageraient sérieusement – dans des efforts de contrôle de la vie par l'organisation des activités de plusieurs, le plus souvent entre conjoints y étant engagés ensemble, parfois auprès d'autres proches s'y impliquant aussi, ainsi qu'en relation avec le milieu de travail et d'autres cercles d'activité. Tantôt aussi de ces promesses honorables qui désengagent des parents d'implications ou de fonctions trop exigeantes : déclarer sa volonté d'accorder plus de temps à sa famille, à sa vie de couple, à ses enfants et à ses parents âgés.

Cela étant, comment concevoir que les jeunes parents puissent et doivent se retrouver dans de telles situations d'une conciliation travail-famille vécue et déclarée comme un engagement personnel et conjugal, devenu normal et presque nécessaire ? Situé dans le processus de civilisation théorisé par Elias (1993), leur sentiment d'engagement

suppose d'abord un très long passé ayant progressivement extirpé la vie humaine d'un engagement premier dans sa reproduction, caractérisé par un rapport fortement émotif, de faible contrôle et hétéronome. Les jeunes parents occidentaux contemporains sont au contraire socialisés et éduqués à adopter une attitude distanciée, de contrôle et d'autonomie pour concilier le travail et la famille. Ils demeurent en cela les héritiers des révolutions industrielle et démocratique qui ont transformé et institué le travail et la famille comme des sphères de relations d'interdépendance fonctionnelle distinctes, où des personnes s'engageraient entre adultes consentants, pour devoir ensuite s'y conduire dans le respect de droits, de devoirs et d'attentes mutuelles. Sur la transition incertaine vers la norme d'une attitude distanciée, de contrôle et d'autonomie, tant la condition et la fonction au travail que les rôles de père et de mère ont été assumés dans la chrétienté occidentale comme des vocations se rapportant à la lignée, à Dieu, à la patrie et à l'État. L'engagement dans la conciliation travail-famille des jeunes parents s'inscrit ainsi dans la suite de pratiques que l'on s'est efforcé de libérer de l'esprit de la tradition, de l'héritage, de la foi et de l'assignation institutionnelle de fonctions différenciées pour les hommes et les femmes de différentes conditions, tendus entre l'émancipation et l'insécurité dans le changement à faire advenir. Il importe de se le rappeler, sachant que les pratiques et les catégories de pensée demeurent orientées par l'inconscient de l'histoire collective et de notre rapport singulier aux institutions depuis l'enfance (Bourdieu, 2003), qui remonte pour les jeunes d'aujourd'hui à la période des tensions à l'origine de l'expression idéaliste et revendicatrice *conciliation travail-famille*. Et au travail comme dans le couple et la famille, lorsque la vie apparaît échapper à son contrôle, les individus peuvent encore manifester et exprimer de manière prépondérante l'attitude fortement émotive de la personne prise dans une situation qui dépasse son autonomie et ses capacités de maîtrise de soi et de sa situation.

Les décisions contemporaines relatives au travail et à la famille sont encore représentées dans les témoignages tantôt comme des évidences inébranlables depuis l'enfance ou l'adolescence, que certains déclarent naturelles pour eux, tantôt comme des objets de réflexions plus ou moins longues, tardives et ajournées, et tantôt comme des volontés conséquentes de circonstances non recherchées qui y incitent. Dans l'enquête auprès de parents de jeunes enfants que nous avons réalisée, et dont il sera question plus loin, les parcours d'engagement dans la maternité nous sont apparus structurés différemment selon des lignes de conduite dans une quête de reconnaissance, d'équilibre et d'épanouissement (Fortier et Deschenaux, 2016). Un premier groupe de mères soulignent d'emblée la subordination de leur choix de carrière à un projet familial, anticipé très jeune, auquel elles se sont identifiées fortement et pour lequel elles ont choisi de faire des compromis professionnels avant l'âge de leur entrée dans la maternité. Un deuxième groupe a plutôt choisi la performance, la réussite et la stabilité professionnelle avant de chercher comment concilier une carrière avec une vie de famille, pour laquelle elles expriment de manière plus prononcée une culpabilité de ne pas pouvoir être aussi présentes qu'elles le souhaitent. Enfin, un troisième groupe exprime une conception de la qualité de vie nécessaire à leur épanouissement à laquelle elles subordonnent leurs choix professionnels et un projet familial non planifié. Ces structures de parcours illustrent comment, dans les termes des réflexions de Becker (2006) sur l'engagement, différentes lignes d'action et cohérences des comportements autour de l'idéal de la conciliation travail-famille peuvent tenir subjectivement à la

reconnaissance d'implication d'intérêts mis en jeu par des actions antérieures à l'immersion dans la conciliation travail-famille.

Les termes dans lesquels les pères et les mères sont appelés à s'engager dans la conciliation travail-famille sont par ailleurs en phase avec le « nouvel esprit du capitalisme », qui remplace l'incitation au progrès dans la sécurité d'une carrière par la valorisation de l'épanouissement personnel dans une multitude de projets (Boltanski et Chiapello, 1999). La grandeur ne s'y mesure plus tant par l'efficacité dans un travail stable, que par l'activité dans la multiplicité de projets de tous ordres, que l'on doit développer et mener concurremment dans une « vie de projets » enrichissante, inscrite dans des réseaux qui en vivent. Boltanski et Chiapello (1999) notent que les manières d'être au travail y prennent des airs proches de la vie de famille, en accordant de l'importance à l'auto-organisation systémique des réseaux, à l'existence dans des relations personnelles, au face-à-face, à la capacité de faire confiance, à l'entraide, à la parole donnée et à la responsabilisation. Traitée par rapprochement comme un projet de la vie personnelle à concilier avec le travail, la famille contemporaine comporte néanmoins des relations assignées et de dépendance, où demeurent des hiérarchies de rôle et du contrôle communautaire représentant des contraintes personnelles à la mobilité et à la flexibilité attendue des travailleurs. Dans cet esprit, les parents peuvent se grandir moralement d'avoir pris librement la décision d'avoir un ou des enfants, et d'en assumer les implications en couple ou en solo, avec le soutien d'un bon réseau, dans des circonstances plus ou moins accidentelles ou provoquées. Les refus aux demandes du travail peuvent, par contre, les diminuer comme indisponibles, rigides ou incapables de s'y investir; alors que les manquements aux nécessités de la vie familiale normale leur valent l'étiquette de père ou de mère « indigne », tantôt autodérisoire, tantôt stigmatisante. Ils ont encore légalement et moralement le devoir de participer à une vie familiale dont le bonheur dépend de leur engagement et, en qualité de parents devant s'épanouir dans une vie de projets, il devient impératif de ne pas être que père ou mère en s'engageant dans d'autres activités.

Envisagé comme le problème moral de la conciliation des engagements existentiels qui font le parent et le travailleur en une même personne, le problème de la conciliation travail-famille nous apparaît bien plus ancien que l'expression qui en désigne l'expérience. Dans sa leçon sur la famille conjugale, Durkheim (1975) considérait en effet que l'activité du père travailleur aurait désormais davantage de sens si elle se vouait au progrès de sa profession plutôt qu'à un couple et une famille destinés à ne pas lui survivre. Nous voyons dans cette proposition d'un père professeur engagé dans l'essor de sa discipline, aussi attentif aux bienfaits du couple et de la famille (Durkheim, 2013), le signe précurseur d'une séparation entre une morale de la famille conjugale et une morale de la participation personnelle à la société entre lesquelles les parents contemporains demeurent tendus. La première engage l'autonomie des conjoints, pères et mères, à servir la cause du bonheur de la famille et de ses membres, et en particulier celui des enfants qui pourraient perpétuer la vie familiale et l'enrichir, tandis que la seconde les engage plutôt à exister dans un bonheur personnel associé à des causes qui dépassent la finitude des relations incertaines avec leur conjoint et leurs enfants.

À notre époque, le partage des tâches ménagères et des soins aux enfants ainsi que l'aménagement des activités pour la famille (incluant le travail exigé des parents qui ne

sont pas indépendants de fortune) ou vouées à d'autres fins donnent toujours des comportements et des résultats dont l'évaluation se fait sur deux registres de valeurs. Un individualisme familial apprécie la contribution au bien des membres de la famille, et en particulier le don de soi des parents pour les enfants et la qualité de la vie familiale. Dans ce registre, des participations différenciées du père et de la mère peuvent s'apprécier selon des étalons différents, dans leur complémentarité et leur subordination à une responsabilité conjointe. C'est la variante de l'individualisme, notamment exprimée dans la loi sur le mariage, qui exige la participation des deux époux à l'économie du ménage, en laissant l'attente de contribution de chacun libre de définition de rôles et de mesures. Dans une autre variante de l'individualisme qui valorise plutôt la participation personnelle à la vie en société, les individus existent au choix dans une diversité d'activités où la vie professionnelle, les implications, la sociabilité, les loisirs, la vie de couple et la parentalité devraient contribuer à un bien commun de la personne, des autres et de la collectivité. C'est ici l'individualisme qui prévient et qui voudrait la correction des « pertes » personnelles découlant d'investissements inégaux, de soi et de ses avoirs, dans la vie domestique d'un couple ou d'une famille. Les figures de la *superwoman*, de l'*homme rose* et des parents du partage équitable des responsabilités et des libertés ont en commun d'être engagées dans une double existence morale, parentale et personnelle, qui veut que le poids et la valeur des contributions à la vie familiale soient reconnus dans la même balance que les autres, tout en étant reconnues dans leur particularité. Les termes « obligations », « responsabilités » et « contraintes » familiales répondent aux impératifs généraux du don de soi dans une société idéale des personnes libres de s'engager; tandis que l'affirmation d'un « choix » d'avoir des enfants condamne la représentation d'une aliénation dans la maternité et la paternité, qui dévalue l'engagement dans la parentalité comme une diminution de la liberté.

Concrètement, la tension entre ces deux registres de la morale peut se manifester depuis les justifications et négociations de décisions de vivre en couple et d'avoir ou non des enfants, jusqu'à l'arrangement quotidien de la conciliation travail-famille, ainsi que dans des oscillations du discours sur sa condition personnelle de parent libre, mais autrement contraint que la moyenne des figures de la personne engagée. Pour les jeunes dont il est question dans cette revue, la conciliation travail-famille existe non seulement comme un idéal et un inconvénient de la parentalité contemporaine, mais aussi comme une expérience observée dans leur famille d'origine et celles des autres, avant qu'ils s'y engagent ou s'y refusent. Savoir si cette décision est considérée, voire prise ou reportée, et quelle est leur représentation de ses implications peut aider à comprendre leurs inclinaisons et leurs réflexions relatives à d'autres engagements. Pour des jeunes parents, il faut aussi être attentif à leurs expériences propres très variables, ainsi qu'à un processus de distanciation par rapport aux résolutions, hésitations et inquiétudes existentielles dépassées au jour de témoigner de leur conciliation travail-famille pratiquée à l'indicatif présent. Leur parole peut aussi être prise dans l'émotion forte de temps de crise ressentis comme des échecs ou des impasses sans issue.

C'est dans cette perspective théorique que cet article examine l'importance accordée au travail et à la famille par des parents d'enfants d'âge préscolaire, en décrivant comment ils parviennent, au quotidien et dans le projet d'insertion professionnelle de chacun, à composer avec les exigences d'exister dans et hors de la vie familiale. Les

analyses qui y sont présentées s'appuient sur 49 entretiens semi-dirigés réalisés en 2011 et 2012 pour une enquête sur les « Vies de familles rimouskoises »[1]. Il s'agit de 11 hommes et 42 femmes (incluant quatre couples) des cohortes qui ont participé au boom de naissances qu'a connu le Québec durant quelques années, en ayant plus d'enfants que les cohortes précédentes à tous les rangs de naissance (Institut de statistique du Québec [ISQ], 2017). De plus, leurs générations seraient aussi plus soucieuses de préserver un équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle (Mercure et Vultur, 2010), dans un contexte où elles jouissent d'un nouveau régime de congés parentaux et de services de garde éducatifs subventionnés. Ces conditions particulières ne leur épargnent toutefois pas les tracas moraux de la conciliation travail-famille qui leur préexistent et qui sont aussi vécus à l'étranger.

2. La conciliation travail-famille des pères et des mères, ici comme ailleurs ?

L'étude de l'engagement des nouveaux parents dans l'organisation du quotidien de leurs familles et du temps que chacun consacre à l'emploi nous renseigne autant sur les choix de vie des jeunes que sur leurs réactions aux contraintes sociales qui diffèrent selon les cultures et les contextes nationaux. Par exemple, une vaste étude française sur la famille et le travail (Pailhé et Solaz, 2009) montre que les conjoints décident parfois de miser sur la carrière jugée la plus prometteuse, plus souvent celle de l'homme, en laissant l'autre conjoint se consacrer essentiellement aux obligations parentales. Le surplus de tâches domestiques, les impératifs liés à l'éducation des enfants et les nouvelles contraintes horaires imposées par la vie de famille conduisent alors à une réorganisation des temps de vie qui touche particulièrement les femmes. Une comparaison de la division du travail domestique dans cinq pays de l'Union européenne (Angleterre, France, Portugal, Finlande et Norvège) rend compte par ailleurs d'un partage des tâches plus équitable porteur d'une plus faible incidence de conflits liés à la conciliation travail-famille dans les deux pays scandinaves étudiés (Crompton et Lyonnette, 2006). Cette situation qui s'oppose à la division des tâches plus traditionnelle en France s'expliquerait selon les chercheurs par une culture encourageant davantage les hommes à s'investir dans la vie familiale et à s'acquitter des tâches qui s'y rattachent. Parallèlement à une littérature soulignant que les « nouveaux pères » consacrent plus de temps que leurs prédécesseurs à leurs jeunes enfants et à la vie domestique (Côté, 2009; Conseil du statut de la femme, 2015; Dubeau, Devault et Forget, 2009; Lacroix et Boulet, 2013; Quéniart, 2003; Tremblay et Dodeler, 2015; Van Egeren, 2001), plusieurs études québécoises, européennes et américaines réaffirment que la femme demeure le socle de la conciliation travail-famille (Boulet et Le Bourdais, 2017; Cresson, 2004; Crompton, 2006; Descarries et Corbeil, 2005; Ferrer et Gagné, 2006; Pailhé et Solaz, 2009; Seery, 2014). À travers une vaste enquête longitudinale et des méta-analyses, Mulvaney, McNall et Morrissey (2011) montrent que les femmes demeurent plus touchées par les conflits de conciliation travail-famille conduisant à un engagement au travail diminué.

Qu'en est-il au Québec ? Au recensement canadien de 2006, la majorité des conjointes québécoises avec enfant consacraient plus d'heures par semaine aux travaux ménagers

[1] Projet de recherche subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et dirigé par Dominique Morin. L'objectif général du projet est d'explorer la formation, l'établissement et les aspirations des familles avec enfants de 5 ans ou moins dans la dynamique métropolitaine où s'inscrivent les parcours des parents et un boom de croissance de la Ville de Rimouski, qui est le site de l'enquête.

et aux soins aux enfants que leur conjoint (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). L'*Enquête sociale générale* de 2011, portant sur les familles, a précisé ce portrait en indiquant que dans les couples québécois au sein desquels les deux conjoints ont le travail comme occupation principale et vivent avec des enfants de 12 ans et moins, les conjointes s'occupent encore principalement de la lessive (64,8 %) et de la préparation des repas quotidiens (58,1 %), et nettement plus des autres tâches domestiques à l'exception du jardinage et des travaux extérieurs (Lacroix et Boulet, 2013). Les mères de jeunes enfants y sont aussi moins nombreuses que les pères à se dire satisfaites de l'équilibre travail-famille (74 % contre 82 %), estimant surtout manquer de temps pour la famille (Lacroix et Boulet, 2013). Détenir un diplôme universitaire, avoir moins de 45 ans, avoir des enfants de cinq ans et moins, travailler 60 heures et plus par semaine et avoir un horaire atypique sont d'autres facteurs associés à une moindre satisfaction (Boulet, 2014). Finalement, avec certaines nuances selon la profession et le milieu socioéconomique, l'expérience de la maternité configure aussi les parcours professionnels féminins : leurs objectifs de carrière sont plus souvent réévalués afin de faciliter leur présence auprès des enfants que ceux de leur conjoint masculin (Belleau et Seery, 2013; Fortier et Deschenaux, 2016; Fusilier et Tremblay, 2013; ISQ, 2009; Malenfant et De Koninck, 2004; Seery, 2014; Tremblay, 2011, 2012).

Concernant les conflits engendrés par la conciliation travail-famille en tant que telle, Nomaguchi (2009) a montré que les parents américains en ressentaient moins à mesure qu'ils passent davantage de temps à s'occuper de leurs enfants ou à réaliser des activités avec eux. Sans affirmer que les conflits de conciliation s'en trouvaient réellement diminués, ils semblaient moins préoccupants quand des moments de qualité avec les enfants étaient aménagés dans l'horaire familial. Milkie, Kendig, Nomaguchi et Denny (2010) ont décrit le « temps de qualité » comme les moments où les parents mangent avec les enfants, jouent, lisent ensemble ou même font des devoirs ensemble. Répondre aux attentes sociales d'une offre suffisante de temps de qualité donne aux parents l'impression de contribuer au bien-être de leur enfant tout en développant une relation significative avec lui. Leurs analyses auprès de 933 parents ont montré que les femmes et les familles des classes moyennes et supérieures estiment plus important d'aménager du temps de qualité avec les enfants dans l'horaire familial. Au Québec, les données récentes démontrent qu'une ambivalence entre les sphères professionnelle et familiale engendre certaines tensions, particulièrement pour les jeunes mères de famille (Boulet et Le Bourdais, 2016; Fortier et Deschenaux, 2016; Moreau, Tahon et Daigle, 2010; Seery, 2014; Tremblay, 2012).

Tremblay, Najem et Paquet (2006) ont observé dans l'Enquête sur les milieux de travail et les employés une hausse des heures de travail à la maison entre 1999 et 2002 autant pour les hommes que pour les femmes, les deux groupes accomplissant respectivement, en moyenne, 6,14 et 6,13 heures de travail à la maison. Les répondants affirmaient travailler à la maison parce que leur travail l'exige, et non pour des motifs de conciliation. Pronovost (2007) observait quant à lui que l'augmentation du temps hebdomadaire moyen de travail (incluant les déplacements) entre 1998 et 2005 au Canada atteint son plus haut niveau chez les parents actifs (4 heures *versus* 1,7 heure pour l'ensemble de la population active). Cette augmentation était compensée dans les familles par une réduction du temps consacré aux soins des enfants, aux travaux ménagers, à la préparation des repas et aux loisirs. Son analyse de l'Enquête sociale

générale de 2005 situait aussi les femmes actives de 25 à 44 ans ayant de jeunes enfants au sommet d'un classement des catégories sociales les plus stressées, ce que confirment les données récentes obtenues par Lozano, Le Bourdais et Hamplová (2016). Il faut enfin ajouter l'entretien d'une propriété et un endettement supérieur des familles avec des enfants mineurs par rapport aux autres types de ménages (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011) dans le cocktail de manque de temps, de stress, de valorisation du temps de qualité, de norme égalitaire et d'inertie des modèles culturels parentaux, où la tension morale de la conciliation travail-famille peut devenir par moment imbuvable. En 2010 au Québec, selon l'Enquête sociale générale, 60 % des mères et 50 % des pères déclaraient se sentir pressés chaque jour, et 51 % des pères et 49 % des mères s'estimaient surchargés de responsabilités (Ministère de la Famille, 2015).

3. Méthodologie

Les 49 entretiens semi-dirigés analysés ont été menés avec le père, la mère ou le couple de parents d'une famille comptant au moins un enfant d'âge préscolaire, pour un total de 42 femmes et 11 hommes, âgés en moyenne de 33,2 ans. Ces familles sont majoritairement formées d'un couple hétérosexuel dont les deux conjoints sont les parents biologiques des enfants. L'échantillon compte néanmoins un couple homosexuel, deux familles monoparentales et trois familles reconstituées. La majorité des répondants (26) détiennent un diplôme universitaire (baccalauréat ou certificat) ou sont en voie de l'obtenir. Plusieurs (13) détiennent un diplôme universitaire de cycle supérieur et les autres ont obtenu un diplôme d'études collégiales (11), un diplôme d'études secondaires (2) ou n'ont aucun diplôme (1). Au sein des 34 couples, les mères sont nombreuses (22) à être plus scolarisées que leur conjoint, ce qui n'est pas étonnant considérant l'actuelle féminisation des études postsecondaires.

L'entretien durait en moyenne 90 minutes et abordait tour à tour le parcours scolaire, professionnel et résidentiel avant de toucher à l'histoire familiale et relationnelle des conjoints, pour se conclure sur leurs projets et aspirations. L'entretien se composait principalement de questions ouvertes et de mises en situation visant à mieux connaître les valeurs et priorités des parents. Les analyses qui suivent se concentrent surtout sur les questions touchant spécifiquement le parcours scolaire et professionnel, l'évaluation de la conciliation travail-famille et la description de l'horaire quotidien typique.

Avant l'analyse, les entretiens ont été lus afin de constituer un tableau permettant la synthèse des moments forts du parcours de formation et d'établissement des parents rencontrés. Les informations suivantes y sont consignées : l'âge, la scolarité et les occupations professionnelles des deux conjoints, la structure familiale, le nombre d'enfants, leur âge et le revenu familial. À la lumière de ces informations, nous pouvions désigner le pilier financier de la famille (homme, femme ou les deux conjoints), définir leur statut d'emploi (typique, atypique, horaires asynchrones) et situer les répondants au regard des balises du passage à la vie adulte. Une grille a aussi été créée, sous la forme d'un agenda quotidien, afin de consigner, par demi-heures, l'emploi du temps des membres de chaque famille. Les entretiens enregistrés et retranscrits ont ensuite été analysés suivant les principes de l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli 2008).

4. La conciliation travail-famille de parents rimouskois

S'engager dans la parentalité transforme l'horizon d'une vie et son interprétation. De l'aveu presque général dans notre échantillon, la venue d'un enfant a changé beaucoup de choses dans la vie des parents, et des mères en particulier, leur progéniture constituant maintenant aux yeux de la plupart le plus important centre gravitationnel de leur quotidien : *C'est vraiment le centre de mon univers, parce que toute ma vie est basée autour de ça, ce qui était pas le cas avant d'avoir des enfants. Maintenant tout tourne autour du fait qu'on est parents* (F5). Plusieurs déclarent aussi que devenir parent signifie pour eux de devoir assumer par le travail de plus hautes responsabilités financières. Malgré les contraintes générées par la venue d'un enfant, les propos analysés laissent entendre que les répondants se sont engagés dans la vie familiale volontairement et en relative connaissance de cause, comme cette mère : *Mais c'est même pas des compromis, c'est un choix que tu fais. Moi je suis contente de me consacrer à mes enfants pis de moins le faire avec mes amis, c'est un choix que j'ai fait* (F2). Parmi nos répondants, une minorité (9) a mentionné que la première grossesse n'était pas prévue, ce qui n'empêche pas de réinterpréter l'engagement dans la conciliation travail-famille comme un projet central et formateur dans la transition à la vie d'adulte :

> *C'est ma plus belle aventure, mon plus beau projet, ma plus grande responsabilité. Puis on n'a pas eu le choix, je n'ai pas eu le choix moi-même que vite, vite, vite, je suis devenue une adulte. J'avais 29 ans quand* [son fils] *est né et j'avais encore un pied dans l'adolescence. J'ai comme pas eu le choix de devenir une adulte et de me responsabiliser, parce que c'est la plus grande responsabilité que j'ai. Ce n'est pas mon travail, c'est mes enfants*. (F26)

Une mère ayant décidé de le devenir après un accident de condom percé allait même jusqu'à soutenir l'idée que *si t'as pas d'enfant, t'es pas obligé d'être adulte*, considérant qu'il y a des *petites bouches qui dépendent de toi, là* (F34). La signification de l'engagement des jeunes dans le travail est transformée dès lors qu'il s'inscrit dans la fonction de parent pourvoyeur. Cette obligation rehausse l'importance accordée au travail tout en le subordonnant au soin de la famille et des enfants jugé prioritaire.

Dans cet esprit, la conciliation travail-famille ne se fait pas sans mettre en opposition avec le travail ce que les pères et les mères valorisent comme des devoirs de parents. Les répondants sont à peu près unanimes à affirmer mettre en place des stratégies pour aménager du temps de qualité avec leurs enfants : *Je n'ai pas nécessairement beaucoup* [...] *de temps à y consacrer. Par contre, le temps que j'ai, et bien, je veux qu'il soit de qualité* » (F8). Certains s'en montrent toutefois insatisfaits, comme cette mère : *On reçoit beaucoup de demandes des enfants pour jouer avec eux* [...] *et au quotidien, quand on est en même temps ensemble dans la maison, les parents font des tâches ménagères*. [...] *Ça me génère une petite culpabilité*. [...] » (F31). Plus que le temps pour les responsabilités familiales, c'est l'activité spécifiquement familiale qui est recherchée comme temps de qualité : celle qui anime et enrichit la relation entre parent et enfant dans l'esprit d'une vie familiale satisfaisante. La participante que nous venons de citer indique aussi la difficulté d'un épanouissement personnel dans ses activités qui devraient apporter plus que le nécessaire pour le travail et la famille :

> *La conciliation travail-famille, c'est plus que travail et famille. C'est plus de concilier tous les besoins d'un individu : de socialiser, d'avoir un temps pour soi, l'obligation d'aller travailler, la famille... Ça, je trouve ça très difficile. Travail et famille, ça va, c'est juste ce qui reste dans le fond*. (F31)

4.1 La conciliation travail-famille au quotidien

L'analyse des horaires quotidiens des familles rencontrées montre divers rapports au temps, thème omniprésent dans les entretiens. La responsabilité de plus de la moitié des familles de l'échantillon (29, dont 9 familles ayant un parent en congé lors des entretiens) repose sur un couple de parents travaillant selon un horaire qualifié de typique (temps plein, de jour, en semaine). En semaine, leur quotidien est rigoureusement réglé autour du travail, du service de garde et, pour certains, de l'école, autour desquels les parents prennent soin d'aménager quelques moments récréatifs avec les enfants. Les départs matinaux et les retours à la maison en fin de journée imposent de véritables courses contre la montre dans une ville où, pourtant, les parents ne souffrent pas de la congestion routière des régions métropolitaines. Et au retour du travail, les obligations du budget de temps ne sont pas terminées :

> *Je finis à 17 h 15. Le temps de prendre tout le monde, il est à peu près 17 h 45 quand* [j'arrive] *à la maison*. [...] *Le repas était servi et à 18 h, je repartais avec mes deux plus vieux à leur cours de guitare*. [...] *Il y en avait un que c'était de 18 h 15 à 18 h 45 et l'autre de 18 h 45 à 19 h 30. Revenir. Et là, on les couche à 20 h*. (C3)

Pour les autres familles, l'organisation du temps prend plusieurs formes. Dans l'échantillon, nous retrouvons cinq familles dont les deux parents travaillent à temps plein et ont des horaires de travail asynchrones, dans certains cas variables, ce qui contraint à définir des arrangements chaque semaine entre eux et avec le service de garde. Trois autres pères ayant un horaire de travail atypique le conjuguent avec une conjointe travaillant à temps partiel ou pas du tout. Pour ces cinq couples, l'aménagement du temps quotidien ressemble à une course à relais où on se passe les enfants, ce qui laisse peu d'espace à l'entraide et au « temps conjugal » (Lesnard, 2009), comme le souligne cette répondante :

> *Les enfants passent leur matinée ici. On déjeune, on mange, on s'habille. Après, on s'en va à la garderie*. [...] *On commence notre journée tranquille*. [...] *Quand je travaille, je pars d'ici vers quinze heures. Ensuite de ça, c'est mon conjoint qui s'occupe des enfants*. (F13)

Un couple dont le père et la mère ne vivent pas dans la même ville en semaine, chacun avec un enfant, ont des fins de semaine en famille décrites comme infernales, sans temps conjugal : *C'est l'enfer! On fait tout ce qu'on n'a pas eu le temps de faire la semaine, faire la bouffe, faire différentes affaires et en plus on a deux enfants qui se retrouvent. Ça fait quelque chose d'explosif*. […] *Il vient, à un moment donné, que tu n'as pas l'énergie* » (H7). Dans les couples séparés où la garde partagée des enfants se fait en alternance, les parents profitent des jours où ils sont absents pour accorder plus de temps au travail et à d'autres activités.

Une importante proportion des familles de l'échantillon (14) ont un seul ou aucun parent travaillant à temps plein. Dans ces cas, les conjoints sont travailleurs à temps partiel (4) ou contractuels (4), chômeur (1), étudiantes (7), ou à la maison par choix (2). Entre flexibilité et précarité, certains voient leur situation comme un sacrifice à faire pour le bien des enfants, en dépit des conséquences financières pour la famille :

> *Tu peux pas décider d'avoir une carrière puis décider d'avoir des enfants, puis décider d'être bon partout. Il y a des sacrifices qui faut qu'on fasse et des choix qu'il faut faire. Il faut apprendre à assumer. Il y a des moments où je suis tanné de ne pas avoir d'argent. Mais je me rappelle ce qu'on donne à nos enfants par la présence de* [ma conjointe]. (H2)

Quoique ne découlant pas toujours d'un choix, cette situation présente néanmoins des avantages pour la conciliation entre la famille et l'avancement professionnel, comme pour cette mère-étudiante : *Ça adonne bien que, moi, je sois en train de faire ma thèse en ce moment. Parce que ça facilite justement l'horaire, parce que c'est moi qui suis toujours disponible* » (F19). D'autres apprécient la liberté de « faire autrement » et de gérer le temps familial selon les besoins de chacun : *On aime beaucoup ça, nos horaires sont très atypiques. Une journée est complètement différente.* [...] *Je veux aussi dire qu'on n'a pas nécessairement une routine. C'est très éclaté dans notre vie, puis on aime ça comme ça !* » (F17). Un père au chômage (H6) confie profiter de sa situation temporaire pour être plus présent auprès de sa fille, dont il encourage la mère à se consacrer à sa carrière, tout en regrettant le fait que sa disponibilité le soir pour le travail et ses activités de sociabilité soit plus contrainte qu'auparavant, en s'ajustant aux horaires de celles-ci. Un autre attribue à un arrêt de travail pour dépression la sortie du train d'enfer qui l'empêchait d'être présent pour son enfant : *Je voyais le flo, j'étais là, mais je n'étais pas là. J'étais là physiquement, mais j'étais ailleurs, je pensais à ma job, je pensais si… j'étais à veille d'exploser. Puis ça fait du bien pour ça, j'ai été obligé d'arrêter. J'ai vécu avec* [son enfant] » (H7).

Une constante s'impose comme un cadre stabilisant dans l'organisation du quotidien de la plupart des familles, au-delà des contraintes professionnelles, soit l'« horaire des enfants » : *Mon* [conjoint] *n'a jamais le même horaire de travail, fait que, la chose stable dans notre journée c'est ma grande* [...] *à cause de l'école* » (F11). Le lever, les repas et le coucher des enfants y sont idéalement des invariants, même la fin de semaine : *Oui, la semaine, c'est vraiment toujours la routine. La fin de semaine, ça déroge un peu, mais pas tant que ça aussi, parce que quand ça déroge, on paie pour* (F3).

4.2 Une variété de stratégies dans un jeu temporel dont l'enjeu est existentiel

Les parents rencontrés adoptent plus ou moins consciemment différentes stratégies leur permettant de mieux articuler leurs activités dissociées en valeur entre la famille, le travail et les études, le couple, les implications sociales, les loisirs et le temps pour soi. Le temps étant une ressource limitée, ces stratégies sont présentées comme un ensemble de choix, plus ou moins assumés, que les parents disent faire pour eux, leur famille, d'autres personnes, groupes ou institutions et en réponse à des contraintes sociales. Faire des choix de parents-stratèges en vue de se donner une certaine qualité d'existence est une chose, et arriver à réaliser ses engagements en est une autre qui force des révisions de pratiques, souvent à l'origine des stratégies satisfaisantes.

Lorsque possible, une des principales stratégies mises en œuvre par les parents sera d'aménager les horaires de travail afin d'être plus présents pour les enfants, soit par la réduction du temps où ils se retrouvent séparés à cause du travail. Pour plusieurs, cet aménagement est prévu afin de minimiser la durée de la fréquentation du service de garde par les enfants, comme en témoigne cette mère : *J'ai tendance à plus couper mon heure de dîner pour pouvoir partir plus tôt parce que, moi, je n'aime pas trop aller la chercher trop tard* (F22). Différentes combinaisons sont possibles. Par exemple, un conjoint peut partir tôt pour le travail, pendant que l'autre s'occupe de la routine matinale, afin que l'enfant soit récupéré par le premier en fin de journée, et que celui-ci prépare le repas avant que l'autre revienne. Comparée à une logique d'aménagement du temps opposée qui priorise la rencontre des deux parents et des enfants aux repas ou dans des temps de jeu, la réduction maximale du temps de garderie peut signifier une réduction importante des temps où les conjoints sont ensemble.

La description du parcours scolaire et professionnel des répondants permet de constater que la majorité des familles rencontrées aspirent à ce que les deux conjoints soient bien établis sur le marché du travail, en détenant des positions stables. Les parents témoignent de l'importance, pour leur équilibre personnel, de se réaliser dans des activités professionnelles : *Tous les deux, pour se réaliser pleinement en tant que personne, on a besoin d'aller voir ailleurs pour avoir des défis au niveau professionnel* [...]. *On a besoin d'autres défis puis d'autres stimulations que ce que nous apportent nos enfants* » (F3). Toutefois, pour plusieurs participants, une seconde stratégie, plus contraignante, consiste pour un des conjoints à reconfigurer ses projets professionnels, qui peuvent être révisés, ajournés ou même interrompus. Par exemple, une mère a cessé ses activités en clinique privée, pratique plus prestigieuse, pour se consacrer à l'enseignement. Cas rare dans l'échantillon, un père a pris la décision d'être travailleur autonome, ce qui lui permet d'être présent à la maison et d'avoir une certaine flexibilité d'horaire de travail : *C'est beaucoup pour une question de qualité de vie, pour ne pas tout le temps être précipité dans les horaires quotidiens de la logistique de devoirs, de soupers et de tout ça* (C2).

Sauf cette exception et celle du père chômeur, et sans tenir compte des femmes actuellement à la maison en raison d'un congé de maternité ou de parentalité, nous remarquons que ce sont toujours les mères qui font le « choix » de rester à la maison ou d'interrompre une carrière trop prenante, tout en étant scolarisées et en ayant des possibilités professionnelles intéressantes. Par exemple, à la suite de la naissance de leurs enfants, deux diplômées en enseignement au primaire ont choisi de ne pas enseigner. L'une reste avec les enfants à la maison, l'autre a décidé de faire carrière comme éducatrice en service de garde en raison des horaires de travail plus stables et du type de tâche à effectuer qui commande moins d'investissement à l'extérieur des heures de travail. Une autre, infirmière, a pris la décision de ne pas retourner travailler à temps plein :

> *Je ne suis jamais vraiment retourné travailler à temps plein.* [...] *Je faisais juste une journée ou deux pour une agence* [...]. *Et le reste, j'étais avec les deux enfants à la maison, pas de garderie.* [...] *Donc je l'ai fait, et mon petit garçon, il a commencé vraiment la garderie en septembre dernier. Il avait 2 ans et demi.* (F13)

Notons que si les reconfigurations des projets professionnels touchent surtout les femmes, il semble qu'elles s'effectuent volontairement. Chez aucune d'entre elles ne transparaît une amertume de devoir changer ses plans en raison de la venue d'un enfant. Leur attitude s'apparente plutôt à celle de l'engagement dans une vocation maternelle, réinterprétée dans le registre de l'individualisme familial. Pour illustrer la capacité de certaines mères à s'engager dans des stratégies familiales proches en pratique de l'assignation de la vocation maternelle, l'une d'elles a présenté la division des tâches domestiques qui la confine seule à l'intérieur avec de la cuisine et du lavage qu'elle déteste faire tous les soirs de la semaine comme un arrangement de priorités personnelles des membres de la famille :

> *Moi, ma priorité, c'est beaucoup de faire à manger, même si j'aime pas ça. Le lavage, aussi. Mon conjoint, il est plus préoccupé par ce qui se passe dehors. Il s'occupe du dehors. Les enfants aussi. L'été c'est un petit peu plus dur au niveau de l'organisation, je me retrouve souvent toute seule en dedans, parce qu'eux autres ils sont pressés de s'en retourner dehors*. (F25)

Une autre stratégie, pour de nombreux parents, sera de rogner sur les temps personnel et conjugal pour s'offrir du temps familial. Bien souvent, la parentalité est considérée tel un projet à travers lequel le couple va se développer, une sorte d'idéal de vie qui se réalise à travers la venue d'un enfant. L'aménagement de moments exclusivement dédiés au couple ne semble alors plus être un besoin prioritaire à combler rapidement, comme l'explique cette femme : *On aura notre de vie de couple plus tard, on va être jeunes quand les enfants vont être partis* (F7). Pour d'autres, le temps consacré au couple est volontairement mis de côté, le budget-temps étant exclusivement consacré aux enfants : *Un moment donné, pour pouvoir en donner aux enfants, y faut que t'ailles chercher du temps ailleurs* (H2). Certains parlent du couple parental qui devient comme une équipe à faire fonctionner, de conflits d'organisation ou d'éducation envahissants, ou de transformations en *mère jusqu'au bout des ongles* (F26) ou *lionne protectrice* (F32) pour expliquer comment l'intensité de l'implication dans la conciliation travail-famille mets en danger l'amour conjugal.

Les différents témoignages démontrent que les parents partagent tous la même volonté d'aménager des moments privilégiés avec leurs enfants, moments qui contribuent à la cohésion familiale, notamment lors des repas. Cependant, de plus en plus de parents optent pour l'un ou l'autre des repas à prendre en famille, réservant ainsi du temps pour le couple : *Nous, on déjeune en famille et on soupe en couple*. [...] *Pour nous, le repas, c'est un moment privilégié où on discute,* [...] *où on prend le temps de manger, et je trouve que tu ne peux pas vraiment le faire avec des enfants* (F17). Plutôt que de se contenter du « temps qu'il reste », certains répondants décident d'employer différents stratagèmes afin de passer de bons moments en couple ou avec soi. À titre d'exemple, trois mères se lèvent plus tôt le matin afin d'avoir le temps de s'occuper d'elles. Mais les arrangements pour soi ne sont pas toujours bien assumés : *Des fois, j'envoie mes enfants à la garderie pour prendre un temps pour moi. Je me sens un peu coupable, mais tu sais... J'ai cheminé beaucoup, j'ai compris qu'il fallait que j'aie une bonne santé mentale* (F31).

Finalement, une dernière stratégie sera de faire appel à des ressources en dehors de la famille immédiate. Si certains reconnaissent leurs chances d'avoir des grands-parents à proximité, comme un élément essentiel à leur équilibre familial, d'autres engagent des professionnels pour se libérer un peu de temps avec leurs enfants : *C'est moi* [qui fait le ménage]*, mais j'avoue que j'ai payé une petite femme de ménage.* [...] *De temps à autre, quand c'est trop intense.* [...] *J'aime mieux aller jouer dehors* (F10). Le manque de temps pour trouver une personne de confiance est aussi mentionné comme raison de se passer de gardiennage ou d'aide au ménage. S'offrir du « temps de qualité » peut aider les parents à tenir le coup d'une conciliation travail-famille exigeante. Si cette décision se répercute parfois en frais de temps et d'argent imposant une conciliation travail-famille plus serrée, de l'aménagement de « temps de qualité » dépend, pour les parents actifs et engagés, la richesse même de leur existence parentale.

5. Conclusion

Cet article avait comme objectifs d'éclaircir le problème moral d'un engagement existentiel dans la conciliation travail-famille et de décrire comment les jeunes parents parviennent, au quotidien et dans leurs projets de carrière et d'établissement d'une famille, à composer tant bien que mal avec les exigences de cet engagement pluriel.

De manière unanime, les participants à l'enquête menée dans la Ville de Rimouski indiquent que la conciliation travail-famille est un défi quotidien – ce qui doit être d'autant plus vrai dans les familles des banlieues des régions métropolitaines qui doivent négocier leurs déplacements dans la longue et lente valse des heures de pointe. Les résultats de nos analyses laissent apparaître certaines régularités, comme la volonté de passer du temps de qualité avec les enfants, qui ne doit pas être confondu avec les tâches domestiques ou autres en leur présence, et la stabilité de l'horaire de ces derniers que les parents s'imposent comme un idéal dans l'aménagement de leur temps. Ces régularités n'empêchent pas une variété de manières de répondre à la norme de la conciliation travail-famille dans le budget de temps et les parcours scolaires et professionnels d'une époque voulant que leur vie soit partagée entre différentes sphères d'activité qui meublent leur quotidien.

Au-delà d'un projet de s'engager dans une double existence de parent et de travailleur, le bien-être des enfants venus au monde devient la priorité au cœur de l'organisation familiale des parents interrogés. Ceux-ci vivent une certaine culpabilité, malgré les efforts consentis, lorsque leur existence hors de la famille signifie des moments d'absence parentale pour les enfants. Toutes les sphères de leur vie sont ou peuvent être mises à contribution afin de relever le défi d'une maximisation de leur présence, que ce soit en aménageant les horaires de travail, en révisant les projets professionnels, en rognant sur le temps consacré au couple ou aux activités personnelles, ou en faisant appel au réseau social. Les femmes font encore la majorité des concessions concernant les enfants et l'économie domestique de la famille. Toutefois, elles ne manifestent pas en entrevue d'amertume face à ce qu'elles présentent comme leurs décisions, tout en sachant qu'elles ne sont pas sans conséquence sur leur parcours professionnel. Certaines s'engagent dans ces concessions avant même d'être en couple et de devenir mères, dans un projet personnel de maternité exigeant de la disponibilité que ne devrait pas envahir le travail, et c'est encore le manque de temps pour la famille qui suscite le

plus de culpabilité et motive des révisions à la baisse de ses aspirations quand l'engagement dans la carrière précède le choix de la maternité.

De plus, chez les parents rencontrés, la vie de couple est clairement dissociée symboliquement et reléguée derrière la vie de famille et le travail dans l'ordre des priorités du présent. L'aménagement de temps où les parents se retrouvent libres d'enfant n'est pas une pratique généralisée, et la norme apparaît plutôt de se soucier d'avoir pu profiter d'une vie de couple avant d'avoir des enfants. Cependant, nul ne serait satisfait d'un horizon existentiel où sa participation à la société se limiterait à long terme au seul rôle de père ou de mère enfermé dans les activités de la reproduction familiale.

Finalement, notre enquête suggère l'intérêt de recherches sur l'engagement en couple dans l'étude des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui devrait être attentive aux origines familiales des conjoints. C'est en couple qu'ils s'engagent à relever le défi de la conciliation travail-famille, c'est en couple que bien souvent ils contractent une hypothèque et s'établissent dans une maison, et c'est en couple qu'ils négocient en situation avec leurs responsabilités, leurs contraintes de temps et la fatigue qui compliquent la réalisation de leurs aspirations personnelles et familiales. Il y a aussi lieu de se demander comment la présence active de grands-parents, de frères, de sœurs et d'amis, ainsi que le choix du lieu de résidence peuvent les aider ou les contraindre davantage. Comment s'engager avec tel type de conjoint, et s'établir dans tel type de milieu, qui rapproche ou éloigne de l'entourage, favorise ou nuit à la disposition d'aide et de conditions favorables à l'équilibre et l'épanouissement recherché dans la vie familiale et la vie professionnelle. Et comment les insatisfactions et les échecs des projets familiaux ou de carrière se répercutent-ils sur les autres engagements ? Ce sont des questions qui seraient à explorer dans une enquête permettant de comparer les expériences de parents vivant seuls ou en couple avec celles d'individus de la même génération vivant dans l'indépendance d'adultes libres d'enfant. Étudier cette dernière catégorie, majoritaire au commencement de la jeunesse et qui devient minoritaire à l'âge adulte, que l'on définit par la négative dans une idéalisation de sa disponibilité et de sa flexibilité pour l'engagement dans une vie de projets, aiderait sans doute à relativiser la division des mondes de l'engagement entre ceux et celles qui doivent concilier travail et famille et les autres… qui doivent aussi vivre en marge de la normalité et de la reconnaissance dont jouissent de plus en plus les premiers.

Bibliographie

Becker, H. S. (2006). Sur le concept d'engagement, *SociologieS*, Découvertes/Redécouvertes. En ligne : http://sociologies.revues.org/642. Consulté le 18 novembre 2013.

Belleau, H. et A. Seery (2013). L'appauvrissement commence bien avant la rupture, *Notes sociopolitiques du GIREPS*, Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale, 3, 11 juin, 1-4.

Boltanski, L. et E Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

Boulet, M. (2014). La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale, *Données sociodémographiques en bref,* 18 (2), Institut de la statistique du Québec, 7-12.

Boulet, M. et C. Le Bourdais (2016). Pratiques de conciliation travail-famille et détresse psychologique des salariés québécois : une comparaison selon le genre, *Relations industrielles*, 71 (3), 442-467.

Boulet, M. et C. Le Bourdais (2017). Partage des rôles dans les couples à deux revenus et satisfaction de l'équilibre travail-famille selon le genre. *Cahiers de recherche sociologique*, *63*, 111-131.

Bourdieu, P. (1994). L'esprit de famille (p. 135-145). *In Raisons pratiques*. Paris : Éditions du Seuil.

Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes*. Paris : Éditions du Seuil.

Conseil du statut de la femme (CSF) (2015). *Pour un partage équitable du congé parental. Avis*. Québec : Conseil du statut de la femme.

Côté, D. (2009). Transformation contemporaines de la paternité : la fin du patriarcat ? *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 15 (1), 60-78.

Cresson, G. (2004). De l'idéal égalitaire aux pratiques inégalitaires, quelles « réorganisations » ? *In* Y. Knibiehler et G. Neyrand (dir.), *Maternité et parentalité* (p. 117-126). Rennes : Éditions de l'école nationale de la santé publique.

Crompton, R. (2006). *Employment and the Family. The Reconfiguration of Work and Family Life in the Contemporary Societies*. Cambridge: Cambridge University Press.

Crompton, R. et C. Lyonette (2006). Work-Life "Balance" in Europe, *Acta Sociologica,* 49 (4), 379-393.

Descarries, F. et C. Corbeil (2005). L'articulation famille-travail : une problématique en voie de s'imposer. *In* D.-G. Tremblay (dir.), *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux* (p. 61-68). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dubeau, D., Devault, A. et G. Forget (dir.) (2009). *La paternité au XXIe siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Durkheim, E. (2013). *Le suicide*. Paris : Presses universitaires de France (Ouvrage original publié en 1897).

Durkheim, E. (1975). La famille conjugale. *In* Karady, V. (dir.), *Textes III. Fonctions sociales et institutions* (p. 35-49). Paris : Éditions de Minuit (Ouvrage original publié en 1893).

Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard.

Ferrer, A. et L. Gagné (2006). *The Use of Family Friendly Workplace Practices in Canada*, Montréal : Institut de recherches en politiques publiques.

Fortier, S. et F. Deschenaux (2016). Des parcours d'engagement dans la maternité : trois quêtes de reconnaissance, d'équilibre et d'épanouissement, *Recherches sociographiques*, 57 (1), 103-121.

Fusilier, B. et D.-G. Tremblay. (2013). Appartenances professionnelles et vie familiale : une entrée analytique particulière, *Enfances, Familles, Générations*, 18, 1-16.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009). *Le marché du travail et les parents*, Québec, Institut de la statistique du Québec. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupes-populationnels/travail-famille/travail-parents.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

Institut de la statistique du Québec (2017). Naissances, taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, selon le rang de naissance, Québec, 1975-2016. Québec : Institut de la statistique du Québec. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/407.htm. Consulté le 14 juillet 2017.

Lacroix, C. et M. Boulet (2013). La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles, *Données sociodémographiques en bref,* Institut de la statistique du Québec, 18 (1), 14-19.

Lesnard, L. (2009). La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps. Paris : Presses universitaires de France.

Lozano, M., C. Le Bourdais et D. Hamplová (2016). Non-standard Work Schedules, Gender, and Parental Stress, *Demographic Research*, 34 (9), 259-284.

Malenfant, R. et M. De Koninck (2004). Maternité et précarisation de l'emploi. *In* Y. Knibiehler et G. Meyrand (dir.), *Maternité et parentalité* (p. 101-115). Rennes : Éditions de l'école nationale de la santé publique.

Mercure, D. et M. Vultur (2010). La signification du travail : nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec. Québec : Presses de l'Université Laval.

Milkie, M., S. Kending, K. Nomaguchi, et K. Denny (2010). Time with Children, Children's Well-Being, and Work-Family Balance Among Employed Parents, *Journal of Marriage and Family,* 72 (5), 1329-1343.

Ministère de la Famille (2015). L'évolution des difficultés de conciliation travail-famille, *Quelle famille ?* 3 (2), 1-12.

Ministère de la Famille et des Aînés (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, Québec : Ministère de la Famille et des Aînés.

Moreau, D., M.-B. Tahon et J. Daigle (2010). Du lait et des épines, *Recherches féministes*, 23 (2), 45-69.

Mulvaney, K., L., L. McNall et R. Morissey (2011). A Longitudinal Investigation of Work-Family Strains and Gains, Work Commitment, and Subsequent Employment Status Among Partnered Working Mothers , *Journal of Family Issues*, *32* (3), 292-316.

Nomaguchi, K. M. (2009). Change in work – family conflict among employed parents between 1977 and 1997, *Journal of Marriage and Family,* 71 (1), 15-32.

Pailhé, A. et A. Solaz (2009). Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs. Paris : La Découverte.

Paillé, P. et A. Mucchielli (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin.

Pronovost, G. (2007). Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXIe siècle, *Enjeux publics IRPP* (Institut de recherche en politiques publiques), 8 (1), 8-35.

Quéniart, A. (2003). Présence et affection : l'expérience de la paternité chez les jeunes, *Nouvelles pratiques sociales*, 16 (1), 59-75.

Seery, A. (2014). Famille et travail : constats et propositions des jeunes féministes au Québec, *Enfances, familles, générations*, 21, 216-236.

Tremblay, D.-G. (2011). La porosité des temps sociaux et l'entrée par la profession. Le lieu de nouvelles régulations ? *In* M. D'Amours, S.-A. Soussi et D.-G. Tremblay (dir.), *Repenser le travail Des concepts nouveaux pour des réalités transformées* (p. 103-134). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Tremblay, D.-G. (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Tremblay, D.-G. et N. L. Dodeler (2015). *Les pères et la prise du congé parental ou de paternité : une nouvelle réalité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Tremblay, D.-G., E. Najem et R. Paquet (2006). Articulation emploi-famille et temps de travail : De quelles mesures disposent les travailleurs canadiens et à quoi aspirent-ils? , *Enfance, Familles, Générations,* 4. En ligne : http://id.erudit.org/iderudit/012893ar. Consulté le 3 décembre 2013.

Van Egeren, L. A. (2001). Le rôle du père au sein du partenariat parental, *Santé mentale au Québec*, 26 (1), 134-159.